



CE DOCUMENT N'EST PAS DÉFINITIF ET NE PEUT ÊTRE DIFFUSÉ.
IL PEUT ÊTRE MODIFIÉ JUSQU'À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE SCIENCES CITOYENNES QUI SE TIENDRA LE 1ER AVRIL 2023
À PARIS ET EN LIGNE.

LE DOCUMENT « OFFICIEL » VOUS SERA ENVOYÉ APRÈS LE VOTE
QUI AURA LIEU CE JOUR-LÀ.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

CE DOCUMENT N'EST PAS DÉFINITIF ET NE PEUT ÊTRE DIFFUSÉ.
IL PEUT ÊTRE MODIFIÉ JUSQU'À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE SCIENCES CITOYENNES QUI SE TIENDRA LE 1ER AVRIL 2023
À PARIS ET EN LIGNE.

LE DOCUMENT « OFFICIEL » VOUS SERA ENVOYÉ APRÈS LE VOTE
QUI AURA LIEU CE JOUR-LÀ.



AVEC ET POUR
LES CITOYEN·NE·S

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITO	3	SE MOBILISER AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE	18
RÉORIENTER LA RECHERCHE	4	SCIENCES-SOCIÉTÉS-DÉMOCRATIE	19
POLITIQUES DE RECHERCHE	5	SYNDÉMIE	19
CONVENTIONS CITOYENNES	5	MOUVEMENT POUR DES SAVOIRS ENGAGÉS ET RELIÉS	20
HORIZON TERRE	6	DROITS ET MOUVEMENTS SOCIAUX	21
		COALITION ALTER-EU	22
RESPONSABILISER LA RECHERCHE ET L'EXPERTISE	7	INFORMER ET CONVAINCRE	23
MAISON DES LANCEURS D'ALERTE (MLA)	8	SITES WEB ET BULLETINS D'INFORMATION	24
CONNAISSANCES ET RESPONSABILITÉ	8	RÉSEAUX SOCIAUX	24
		VERS UN NOUVEAU SITE WEB	25
PRODUIRE UNE ANALYSE CRITIQUE DES TECHNOLOGIES	10	UN NOUVEAU LOGO POUR L'ASSOCIATION	25
ÉNERGIE ET CLIMAT	11	ANIMER L'ASSOCIATION	26
MANIPULATION DU VIVANT ET MANIPULATION DU CLIMAT	11	ADHÉRENT·ES ET DONATEUR·ICES	27
		LES 20 ANS DE SCIENCES CITOYENNES	27
RENFORCER LE TIERS-SECTEUR SCIENTIFIQUE	12	UN NOUVEL OUTIL : DISCOURSE	28
RECHERCHE PARTICIPATIVE	13	ÉQUIPE SALARIÉE	28
CO-CRÉATION AU SEIN DU PROJET TeRRIFICA	15		
TIERS-VEILLEUR AU SEIN DU PROJET RESP'HAIES	16		
BOUTIQUES DES SCIENCES	16		

ÉDITO

Lors de la célébration des vingt ans de l'association en décembre 2022, différentes interventions ont mis en lumière les changements majeurs qui ont pu se produire durant ces deux décennies, en matière de démocratie dans le champ scientifique et technique : il est aujourd'hui communément admis que les alertes lancées sont nécessaires à la vie démocratique, il est désormais reconnu que la procédure des conventions citoyennes peut faire émerger des propositions citoyennes pour le bien commun, il paraît avéré que la co-production des savoirs peut mener à des recherches répondant mieux à des besoins sociaux et écologiques. Le lent travail de conviction de Sciences Citoyennes (SC) a-t-il porté ses fruits ? Force est de constater que les propositions de l'association sont désormais non plus portées par elle seule mais par de nombreux autres acteurs, partenaires ou institutions. Ainsi, en 2022, le concept de Boutiques des Sciences renaît de ses cendres, suite à l'inscription, grâce à SC, de ce dispositif dans la Loi de Programmation de la Recherche fin 2020. Ainsi, les Conventions Citoyennes (CC) apparaissent comme l'élément phare du Pacte démocratique

défendu lors de la campagne présidentielle par une large coalition associative. Ainsi, l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) reprend-elle quasiment mot pour mot le texte de l'appel à projets de recherche participative que SC avait rédigé en 2019 pour le dispositif CO³ - Co-Construction des Connaissances. Aussi, dans un contexte politique largement défavorable à la transformation radicale de nos sociétés pour plus de justice et d'écologie, émergent des îlots de contre-projets qu'il s'agit désormais de faire grossir et de connecter. C'est tout l'enjeu du *Mouvement pour les Savoirs Engagés et Reliés* (MSER), créé lors de cette année si foisonnante en termes d'îlots de résistance au sein de l'Université et des institutions de recherche, mais aussi en dehors. Le MSER cherche à connecter des collectifs proches en termes de valeurs et d'opposition au modèle d'excellence libérale et technosolutionniste de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR). Dans ce mouvement, les analyses et propositions de SC sont là aussi bien partagées et semblent complémentaires avec d'autres moyens d'action convoqués, souvent

avec succès, par des collectifs très rassembleurs comme *Scientifiques en Rébellion*, dont sont membres un certain nombre d'administrateur·ices de SC. Ainsi, actions de désobéissance civile et plaidoyer au long cours pour un changement démocratique majeur ne s'opposent pas mais se complètent, dans l'objectif de faire bouger les lignes suffisamment rapidement. Ces différentes formes d'action se rejoignent tout autant dans les difficultés à poursuivre le combat, face à l'assèchement des subventions publiques ou à la criminalisation de l'action militante, via des lois menaçant les libertés associatives. Face à ces Charybde et Scylla, le soutien de la *Fondation pour le Progrès de l'Homme* (FPH) offre le confort d'une stabilité, propice à l'élaboration de nouvelles idées et propositions de transformation, comme celle du *Conseil citoyen en pandémie*, dispositif imaginé pour pallier le désordre informationnel qui freine la capacitation citoyenne en période de crises.



RÉORIENTER LA RECHERCHE

POLITIQUES DE RECHERCHE

CONVENTIONS CITOYENNES

HORIZON TERRE

POLITIQUES DE RECHERCHE

Comme mentionné dans les propos introductifs, nombreux sont aujourd'hui les acteurs du monde de la recherche qui s'interrogent sur leur place et sur les actions à mener au sein de l'ESR, dans le contexte de crise écologique majeure que nous traversons. Certains, comme *Labos1.5*, s'interrogent sur le coût environnemental des recherches, d'autres sur les actions à mener pour forcer les décideurs publics à agir. D'autres encore remettent en question leur propre activité scientifique, son utilité et sa place dans la société, en formant des collectifs réunis sous le signe de l'écologie politique. Dans ce contexte, les actions et propositions que SC mène, irriguent et enrichissent le corpus collectif. C'est le cas pour les travaux de veille sur les politiques publiques de recherche européennes et françaises, l'expertise de l'association sur les Conventions Citoyennes et les propositions de recherche jugées prioritaires dans les travaux menés dans le projet *Horizon TERRE*.

CONVENTIONS CITOYENNES

Comme nous l'annoncions dans le précédent rapport d'activité de l'association, nous avons mis en place au début de l'année 2022 un site dédié aux résultats des travaux coordonnés conjointement avec l'association *Démocratie Ouverte* au cours des deux années précédentes. Il s'agissait essentiellement de rendre compte des grands principes et lignes rouges que nous avons identifiés avec de nombreux partenaires institutionnels, académiques et associatifs lors d'une série de webinaires de travail. Ce site, *Pour des conventions citoyennes*¹, offre aussi la possibilité aux organisations de rejoindre la dynamique collective et d'adhérer à

1. <https://pourdesconventionscitoyennes.org>

la démarche pour que les futures Conventions Citoyennes ne terminent pas au rayon des illusions démocratiques. Nous souhaitons en 2023 élargir la base des signataires pour donner plus de résonance à ces principes et aboutir à ce que nous appelons de nos vœux depuis plus de quinze ans maintenant, à savoir une inscription de ces procédures dans la loi voire mieux, dans la Constitution.



La campagne présidentielle a été l'occasion pour nous et nos partenaires de faire valoir ces principes et lignes rouges pour de futures Conventions Citoyennes. Pour cela nous avons pris part à la coalition *Faire gagner la démocratie*² initiée par notre partenaire *Démocratie Ouverte* (DO). Elle avait pour but d'interpeler les différents candidats autour d'un « pacte démocratique ». Ce dernier s'appuyait sur « 6 mesures d'urgence pour la démocratie » dont les Conventions Citoyennes faisaient partie. Parmi les différents rendez-vous publics autour de cette démarche, nous pouvons citer la *Fête de la démocratie* organisée le 27 mars 2022 à Paris. *Sciences Citoyennes* y était représentée par l'entremise d'un de ses coordinateurs, Glen Millot, en participant notamment au plateau de discussions intitulé « Comment peser ensemble sur la durée ? ». Plusieurs candidats à la présidentielle avaient envoyé des émissaires mais seuls deux partis ont accepté de signer le pacte dé-

2. <https://fairegagnerlademocratie.fr/>



mocratique montrant, s'il en était besoin, le chemin qu'il reste à parcourir pour convaincre les décideurs politiques encore trop frileux pour « déléguer » leur pouvoir aux citoyennes et aux citoyens.

Une fois l'élection présidentielle passée, Jacques Testart, président d'honneur de *Sciences Citoyennes*, a représenté l'association lors de l'événement transpartisan intitulé « Quel nouveau démocratique, de la circonscription à la nation ? » organisé à l'Assemblée nationale le 27 octobre 2022 (une nouvelle fois par notre partenaire DO). Jacques Testart a notamment participé à la table ronde « Conventions Citoyennes et démocratie délibérative » aux côtés de Marie-Claire Martel (vice-présidente du CESE en charge de la Participation citoyenne), Quentin Sauzay (DO et *Terra Nova*), Claudia Chwalisz (*Democracy Next*, ex-Organisation de coopération et de développement économiques). Parmi les sujets abordés, nous pouvons citer le bilan de la *Convention Citoyenne sur le Climat*, le rapport de l'OCDE sur la démocratie délibérative et les recommandations pour l'institutionnalisation des Conventions Citoyennes³.



Autre collectif dans lequel le Groupe de travail Conventions Citoyennes s'est investi depuis plusieurs années et continue de le faire, la CCRD, acronyme de *Convention citoyenne pour le nouveau démocratique*. Tout au long de l'année

3. <https://www.democratieouverte.org/immersion-dans-les-debats-a-lassemblee-nationale/>

2022, des administrateurs, Edgar Blaustein et Jacques Testart, ou des salarié-es de l'association ont participé à des réunions de travail pour que cette initiative sorte de la confidentialité après « l'échec » d'une campagne pour demander la mise en œuvre d'une CCRD via les canaux officiels des pétitions déposées à l'Assemblée nationale. L'année 2023 offre de nouvelles perspectives dans la mesure où le Conseil économique, social et environnemental (CESE) lance un chantier exploratoire pour la diffusion d'e-pétitions et que la CCRD en fait partie. Affaire à suivre donc.

Au niveau européen nous avons continué à faire valoir l'idée d'adapter la procédure des Conventions Citoyennes pour définir les missions de recherche dans les futurs programmes-cadres européens (mais aussi au niveau français). Pour rappel, nous avons déjà mené campagne sur le sujet il y a plusieurs années avec notre partenaire *Global Health Advocates*⁴. Toujours au niveau européen *Sciences Citoyennes* a participé à la 9^e conférence *Living Knowledge* qui s'est tenue à Groningue (Pays-Bas) en juin 2022 pour y tenir une session (en anglais) « How to organize a Citizens' Convention at national, european and international levels?⁵ », afin de pouvoir échanger avec ses homologues européens. Il faut reconnaître que même si l'idée est globalement bien acceptée, les situations particulières et le droit étant ce qu'il est, il n'est pas facile de dégager des pistes qui ne relèvent pas d'une forme de naïveté tant les dispositifs à mettre en œuvre seraient complexes.

Enfin signalons que les Conventions Citoyennes font partie intégrante d'un partenariat engagé en 2022 avec le *Centre de Recherche et d'Informations pour le Développement*

4. <https://sciencescitoyennes.org/wp-content/uploads/2018/02/Citizens-Convention-LD.pdf>

5. <https://livingknowledge.org/wp-content/uploads/2022/11/Summary-of-LK9-conference-2022.pdf>, p.72

(CRID), collectif dont *Sciences Citoyennes* est membre depuis une quinzaine d'années, sur le thème de la démocratie. Ce partenariat se poursuivra en 2023 avec le soutien de l'association *Global Chance* et d'une stagiaire, Veronica Velasquez.

Ce travail s'est accompagné d'une veille au long cours sur les procédures qui se répandent sur le territoire mais aussi de la participation à différents webinaires, conférences ou cours. Le Groupe de travail (GT) compte poursuivre son travail de vigilance pour que les procédures se revendiquant comme des Conventions Citoyennes ne constituent pas en réalité des miroirs aux alouettes démocratiques.

HORIZON TERRE

Le projet *Horizon TERRE*, initié fin 2019 avec *Ingénieurs sans Frontières* (ISF) et *Atécopol*, ambitionne de faire des contre-propositions de recherches jugées plus vertueuses et d'intérêt général, notamment sur les thématiques agriculture/alimentation, santé, énergies/habitats/mobilités. *Horizon TERRE* a franchi une étape importante en 2022 puisque le rapport « Stratégie alternative de recherches » a été finalisé au début de l'année. Il constitue une production originale, riche de pistes de travail pour les « bifurqueurs » étudiant-es, chercheur-es et bailleur-es, mis à disposition dans un site *ad hoc*⁶. Le projet est désormais entré dans une nouvelle phase où la communication, la publication d'articles ou d'ouvrages et le plaidoyer deviennent des axes d'action essentiels, afin de poursuivre le débat autour des choix scientifiques et techniques. La communication passe par les réseaux sociaux (quatre comptes *Twitter* et un compte *LinkedIn*), des articles de presse (dont une tribune publiée par *Le Monde*) ou des échanges lors d'événements et colloques.

6. <https://horizon-terre.org>



Le plaidoyer d'*Horizon TERRE* s'organise dans le but d'obtenir que 10 % des budgets de recherche publique (nationale ou européenne) soient décidés via des Conventions Citoyennes. Une pétition a été lancée en ce sens, elle est toujours ouverte et peut être diffusée⁷. Des contacts sont en cours avec des parlementaires afin que cette idée soit reprise par le législateur.

7. <https://horizon-terre.org/petition/>



RESPONSABILISER LA RECHERCHE ET L'EXPERTISE

MAISON DES LANCEURS D'ALERTE (MLA)
CONNAISSANCES ET RESPONSABILITÉ

MAISON DES LANCEURS D'ALERTE (MLA)

La *Maison des Lanceurs d'Alerte*, dont *Sciences Citoyennes* assure la co-présidence et dont le délégué général était jusqu'au 31 décembre 2022 un de ses salariés mis à disposition à mi-temps dans le cadre d'une convention de mise à disposition sans but lucratif, a atteint en 2022 les trente membres personnes morales avec l'adhésion de la *Fsu*, de *Fne*, du *Snj-Cgt* et de *Mediapart*. L'équipe est quant à elle constituée de neuf personnes : une permanente à temps plein, également chargée du plaidoyer, une avocate à 20h par semaine, 2 stagiaires PPI à plein temps et une stagiaire à 1/5 ETP mise à disposition par *Transparency France* pour l'équipe juridique. L'équipe communication consiste en une permanente à temps plein, également chargée du développement, épaulée par une alternante. Une permanente à 1/5 ETP assure l'administration, les RH et la comptabilité. Enfin, reste comme indiqué plus haut, le délégué général, salarié par *Sciences Citoyennes* jusqu'au 31 décembre 2022, puis directement par la MLA au 1er janvier 2023.

L'année 2022 a été l'aboutissement d'années de plaidoyer acharné pour améliorer les conditions juridiques des lanceurs d'alerte, même s'il reste encore beaucoup à faire. Le 21 mars, la loi de transposition de la directive sur la protection des lanceurs d'alerte a enfin été votée, incluant notamment la possibilité pour des personnes morales de les accompagner et de bénéficier de ce fait de certaines protections. Ce rôle de facilitateur créé par la directive n'était prévu initialement que pour les personnes physiques. Par ailleurs, le traitement des alertes est désormais une mission officielle pour une quarantaine d'autorités désignés par le décret du 3 octobre 2022, à propos duquel la MLA a été consultée par le ministère de la Justice et a apporté ses recommandations. La MLA n'est

cependant pas parvenue à obtenir que certaines autorités, comme, étonnement, la *Commission nationale déontologie et alertes en santé publique et environnement* (cnDAspe), soient incluses dans cette liste. Fort de cette évolution, un travail spécifique a démarré avec la clinique du droit de Nanterre (*Euclid*) pour analyser la manière dont ces autorités entendent accomplir cette mission et dans la mesure du possible les inciter à mettre en place des bonnes pratiques en matière notamment de communication avec les lanceurs d'alerte qui les saisissent.



En matière de plaidoyer, toujours, la fin de l'année 2022 et les années à venir vont essentiellement être occupées par le sujet des procédures bâillons, pour lequel la MLA est engagée au niveau international dans la coalition CASE, dans le cadre de la proposition de directive sur ce sujet, et au niveau français en co-animant, avec l'association *Sherpa*, la résurgence de la coalition *On ne se taira pas*. La MLA développe par ailleurs des activités de contentieux stratégique. Il s'agit d'obtenir par le biais de recours judiciaires des évolutions de la loi ou de la réglementation. Par exemple, même si ce succès n'a été remporté qu'en 2023, la MLA a pu obtenir que la Cour de cassation valide l'usage

du référé prud'hommal pour obtenir la réintégration immédiate d'un lanceur d'alerte, alors que dans la plupart des cas, s'engageait un long et coûteux parcours du combattant. En parallèle, la MLA continue de soutenir de nombreux lanceurs d'alerte, plus de quatre cents depuis sa création, en leur proposant notamment un accompagnement juridique et le cas échéant un accompagnement moral, psychologique, médiatique, voire financier, très modestement pour le moment, étant donné les moyens très limités de cette organisation encore jeune.

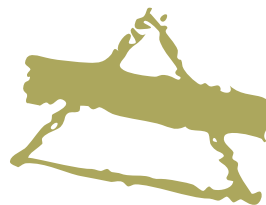
CONNAISSANCES ET RESPONSABILITÉ

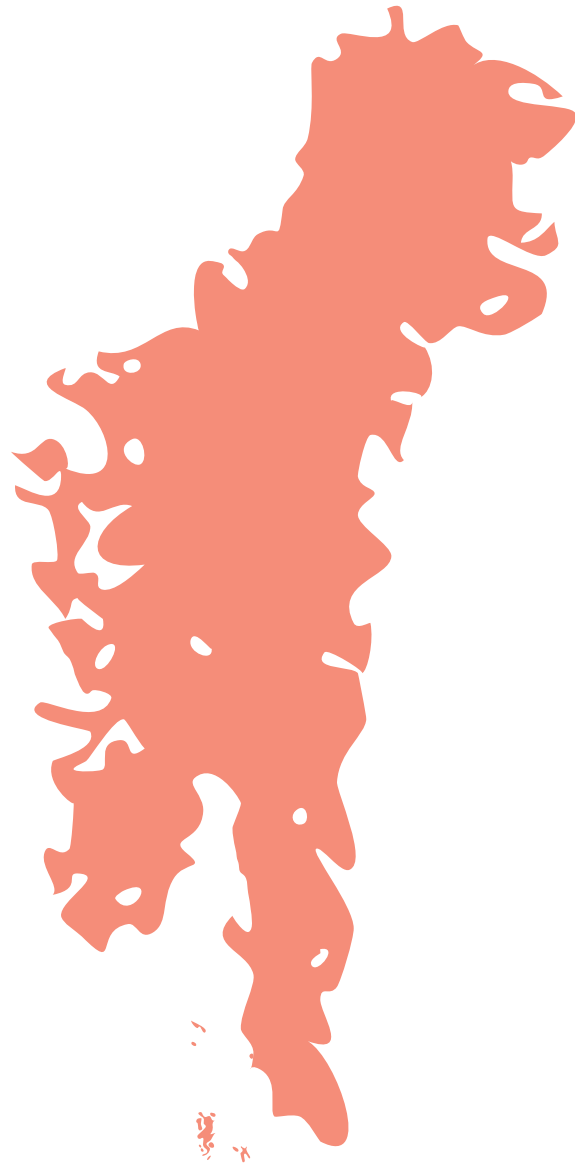
Les années précédentes, l'association a travaillé sur plusieurs thèmes dans différents groupes de travail (GT) : la recherche responsable, l'information scientifique, la post-vérité, l'expertise. En 2022, un nouveau GT a été créé pour aborder ces questions ensemble, le groupe Connaissances et responsabilité. Tout d'abord, un nouveau chantier s'est ouvert avec *Sciences Critiques* et *l'Espace Éthique Île-de-France* pour élaborer, avec quelques personnes provenant des mondes politique, journalistique et académique, une réflexion sur la place de l'information scientifique dans l'espace public et les façons dont elle est mobilisée par les citoyen-nes pour nourrir le débat public et faire advenir un nouveau monde commun. Le but est de créer un espace de dialogue sur ce sujet et de produire des propositions concrètes pour améliorer la situation actuelle. Par ailleurs, et dans la lignée du *Manifeste pour une Recherche Responsable*, rédigé en 2018 qui appelait à « l'ouverture de l'expertise scientifique à des spécialistes de domaines (dont les sciences humaines et sociales) et positions différentes, avec des exigences de rigueur des procédures et de non captation par les acteurs dominants », des réflexions ont repris au cours de l'année, afin de mieux éclairer la no-

tion d'expertise ouverte. L'intention du GT Connaissances et responsabilité est de puiser dans les principes de participation et de formation pluraliste et contradictoire notamment pour formuler des propositions autour de l'expertise et de la parole publique des chercheur-es.



Cette réflexion transverse répond à la réflexion portée thématiquement dans le processus *Sciences - Sociétés - Démocratie*. De plus, afin de rendre la réflexion et les écrits qui en découlent aptes à créer des propositions sans produire de confusion, un sous-groupe parallèle (ouvert plus largement que SC) s'attelle à la constitution d'un glossaire des termes centraux pour notre pensée, comme « scientifiques », « vérité », « connaissances », « citoyens », etc. Aussi, après avoir produit des effets sur l'engagement militant, la réflexion de l'association sur la recherche responsable reprend le chemin de l'analyse et de la production d'idées, pour affiner ses propositions adaptées aux nouveaux contextes.





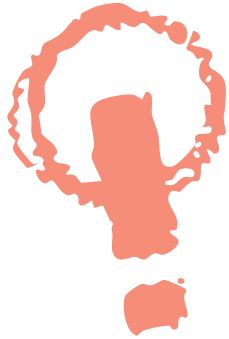
PRODUIRE UNE ANALYSE CRITIQUE DES TECHNOSCIENCES

ÉNERGIE ET CLIMAT

MANIPULATION DU VIVANT ET MANIPULATION DU CLIMAT

ÉNERGIE ET CLIMAT

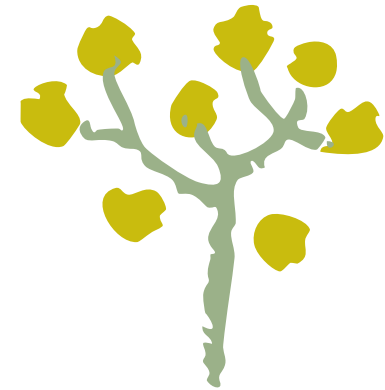
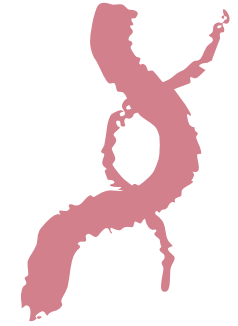
Lors de l'année 2022, l'association a souhaité ouvrir la discussion au sein de sa communauté d'adhérent-es sur quelques thèmes concernant les technosciences. Un de ces échanges a porté sur la crise énergétique, dont le débat en France prend une forme particulière du fait de la prépondérance du nucléaire dans la production de l'électricité. Lors de cet échange, la discussion a été éclairée par des éléments techniques, économiques, sociaux et éthiques, c'est-à-dire via une pluralité de points de vue que SC et l'association *Global Chance* aimeraient voir intégrer au débat public organisé par la *Commission nationale du débat public* (CNDP), sans succès.



MANIPULATION DU VIVANT ET MANIPULATION DU CLIMAT

Un autre sujet a largement mobilisé les adhérent-es pour une discussion animée autour de la manipulation du vivant. Malgré l'absence d'actualité particulière en 2022 au sein de SC, l'intérêt est vif sur le sujet des interventions scientifiques ou médicales sur l'embryon humain. Après un retour sur la dernière révision de la loi de bioéthique, des questions ont émergé sur la relative passivité devant le projet transhumaniste se décelant derrière les recherches autorisées, alors même que les actions comparables affectant les végétaux (OGM) mobilisent une opposition massive. Suite à ces échanges, un groupe de travail nommé « Eugénisme » devrait voir le jour en 2023.

Enfin, les menaces pesant autour des velléités de manipulation du climat par les techniques de géoingénierie étant toujours d'actualité, l'association poursuit son travail de production sur le sujet, avec une refonte et une traduction en anglais des fiches descriptives.





RENFORCER LE TIERS-SECTEUR SCIENTIFIQUE

RECHERCHE PARTICIPATIVE

CO-CRÉATION AU SEIN DU PROJET TERRIFICA

TIERS-VEILLEUR AU SEIN DU PROJET RESP'HAIES

BOUTIQUES DES SCIENCES

L'année 2022 témoigne une nouvelle fois de la pertinence des actions mises en oeuvre par SC sur l'axe « Renforcer le tiers-secteur scientifique ». L'appel à projets « Science avec et pour la société - Recherches participatives », lancé en juillet 2022 par l'Agence nationale de la recherche (ANR), qui est le principal guichet en France pour le financement de projets de recherche scientifique, en témoigne. Cette initiative intègre notamment le dispositif « tiers-veilleur » que SC expérimente depuis 2016 en matière d'accompagnement à la recherche participative. L'ANR a également choisi de proposer une définition des pratiques de « recherche participative » proche de celle que développe SC. De manière moins visible, l'année 2022 a aussi été marquée par un accroissement d'intérêt pour les Boutiques des Sciences qui se manifeste par une augmentation du nombre de membres au sein des réseaux français et francophones des Boutiques de Sciences que SC contribue à animer. Si le nombre de Boutiques des Sciences en fonctionnement se maintient à trois en France, plusieurs projets lancés en 2022 pourraient permettre d'en voir émerger de nouvelles dans les prochaines années.

Le contexte de l'année 2022 a donc été favorable aux actions menées par SC sur l'axe « Renforcer le tiers-secteur scientifique ». Pour autant, trois points de vigilance au moins doivent être signalés. Il s'agit tout d'abord d'être lucides sur la fragilité de la reconnaissance institutionnelle et des dispositifs qui l'incarnent dont bénéficient actuellement les pratiques de recherche participative et les Boutiques des Sciences. Ensuite, il s'agit de ne pas être dupes des manoeuvres politiques de récupération qui peuvent chercher à freiner toute velléité émancipatrice et transformatrice que les actions de SC portent. Il s'agit enfin, d'avoir l'humilité de reconnaître la limite de nos moyens par rapport aux ambitions que nous formulons qui nous impose, pour gagner les batailles à mener, de renforcer nos réseaux et d'agir de manière collective.

RECHERCHE PARTICIPATIVE

Valorisation, outillage et diffusion de la recherche participative

Cette année, le Groupe de travail Tiers-secteur scientifique (GT TSS) a engagé deux chantiers principaux pour permettre de renforcer les capacités des adhérent-es sur les activités concernant l'axe « Renforcer le tiers-secteur scientifique ». Il a lancé pour la première fois une lettre d'information à destination des adhérent-es pour accroître la circulation d'informations concernant les projets menés par l'équipe salariée et les activités réalisées par le GT TSS. Intitulée « Le pouvoir distribué par les savoirs partagés », la lettre d'information a été testée à travers son numéro 0 paru en juin 2022 et a été transmise sous sa forme numérique à tous-tes les adhérent-es. Parmi les 6 articles qui composent le numéro 0, un article a spécifiquement porté sur les 20 ans de Sciences Citoyennes, revenant sur les créations, dès 2003, des notions de « Tiers-secteur scientifique » et « Tiers-secteur de la recherche » lorsque l'association a organisé la *Première rencontre nationale du tiers-secteur de la recherche et de l'expertise associative et citoyenne* (Paris, les 21 et 22 novembre 2003). Les articles du numéro 1 de la lettre d'information étaient en cours de rédaction au moment où l'année 2022 s'achevait. Les adhérent-es devraient le recevoir au printemps 2023. Le deuxième chantier engagé à la fin de l'année 2022 par le GT TSS concerne la création d'une formation interne sur les notions centrales pour SC que sont recherche participative, Boutiques des Sciences et tiers-secteur scientifique. Afin que la conception de cette formation réponde le mieux possible aux besoins des adhérent-es en la matière, un petit questionnaire en ligne leur a été adressé en fin d'année 2022. De nombreuses réponses ont été transmises comportant de précieuses informations permettant de concevoir en 2023 le contenu et le format de cette formation.

Plaidoyer pour renforcer le tiers-secteur scientifique

À la fin de l'année 2021, plusieurs adhérent-es de la région Occitanie, appuyés par l'équipe salariée, se sont engagés dans la révision du *Schéma Régional Enseignement Supérieur Recherche Innovation* du Conseil régional Occitanie. Un réseau régional d'une diversité d'acteurs s'est constitué (universités, entreprises, associations...) pour produire une contribution commune au processus de révision du Schéma. Le travail de réflexion et d'écriture de la contribution commune s'est poursuivi au début de l'année 2022. Toutefois, SC a finalement renoncé à être porteuse de la contribution commune car elle comportait de nombreuses faiblesses par rapport aux enjeux démocratiques actuels. À travers cette action, SC a pu clairement diffuser son positionnement auprès des acteurs régionaux du champ Sciences-Société ayant créé ce nouveau réseau pour rappeler la nécessité de ne pas se satisfaire de demi-mesures face à l'urgence.

Diverses interventions dans des événements publics ont permis de diffuser la position de SC sur le développement des pratiques de recherche participative :

- Intervention lors du webinaire « Recherche participative pour l'action publique » organisé le 22 juin 2022 par l'association *Campus Urbain*
- Intervention lors de l'Université d'été du *Collectif des Associations Citoyennes (CAC)* à Lille le 7 juillet 2022
- Intervention lors des *Journées d'été des savoirs engagés et reliés* à Lyon le 28 août 2022
- Animation d'un atelier lors de la journée d'études de l'association *NSS-Dialogues* « L'interdisciplinarité à l'épreuve des sciences transformatives » à Nanterre (92) le 10 novembre 2022

- Intervention auprès d'étudiant-es de Master à *AgroParisTech* dans le cadre du module « Sciences citoyennes. Quand les citoyens produisent du savoir » le 14 novembre 2022
- Intervention lors des *Premières rencontres nationales de l'Institut français du Monde associatif* à Paris le 5 décembre 2022

Si de plus en plus d'acteurs institutionnels, scientifiques, associatifs ou informels s'impliquent dans le champ des rapports Sciences-Société, SC garde sa singularité par un positionnement forgé pendant 20 ans et ancré dans la critique des technosciences. Pour cela, elle relie les enjeux relatifs au tiers-secteur scientifique avec la démocratisation des politiques de recherche, avec les mouvements sociaux ou encore avec la nécessité de faire émerger une recherche scientifique et une expertise responsables, notamment vis-à-vis des phénomènes tels que les pandémies ou le changement climatique. C'est une approche militante que SC élabore pour la reconnaissance des savoirs profanes, pour une recherche publique aux services des citoyen-nes et des territoires, pour déployer de nouvelles pratiques de recherche scientifique responsables.⁹

Soutien et accompagnement des bailleurs de la recherche participative

Si les pratiques de recherche participative se diffusent progressivement et gagnent en visibilité, il faut constater que les dispositifs de soutien financier sont encore particulièrement rares pour les rendre possibles. SC considère comme un enjeu central de favoriser l'apparition de nouveaux guichets financiers dédiés spécifiquement à la conception et

8. Pour lire ou relire l'article de Sciences Citoyennes à propos de l'appel à projets de recherche participative lancé par l'ANR : <https://sciencescitoyennes.org/lanr-ouvre-enfin-son-appel-a-projets-de-recherche-participative/>

à la mise en oeuvre de projets de recherche participative. Une partie de son plaidoyer est orientée vers cet enjeu. À la lecture de l'appel à projets « Science avec et pour la société - Recherches participatives » lancé en juillet 2022 par l'ANR, nous pouvons considérer que le travail de fond et le travail de plaidoyer conduits par *Sciences Citoyennes* n'ont pas été vains, puisque l'ANR s'en est largement inspiré. Il faut toutefois constater que cette initiative isolée n'est pas suffisante.

Le dispositif CO³ - Co-Construction des Connaissances

Après avoir contribué à la création du dispositif CO³ - *Co-Construction des Connaissances* en 2018, SC en assure encore en 2022 l'animation aux côtés des deux instances que sont le *Comité de pilotage (Copil)*⁹ et le *Comité d'orientation scientifique pluraliste (Cosp)*¹⁰. Ses missions ont été concentrées cette année autour de deux axes principaux : l'animation des communautés et la production d'un rapport de capitalisation sur les réalisations du dispositif CO³ depuis sa création. Afin d'apporter un soutien aux porteurs de projets et aux tiers-veilleur-euses qui accompagnent les collectifs de recherche, SC assure le rôle de *Cellule d'appui* qu'ils peuvent solliciter lorsqu'ils rencontrent une difficulté ou lorsqu'ils ont besoin de conseils pour traiter une situation particulière. Cet appui à la mise en oeuvre des pratiques de recherche participative s'est également concrétisé par l'organisation d'un atelier destiné aux tiers-veilleur-euses du dispositif CO³ qui a eu lieu en ligne le 25 janvier 2022. L'atelier a fait l'objet d'une synthèse pour que ces résultats bénéficient également aux tiers-veilleur-euses et porteurs de projets qui n'avaient pas pu assister à l'événement. Le

9. Le Comité de pilotage CO³ se compose de l'ADEME, de la Fondation Charles Léopold Mayer-FPH, de la Fondation de France, de la fondation Carasso et d'Agropolis Fondation.

10. Le Comité d'orientation scientifique pluraliste CO³ se compose à parité de chercheur.e.s et de représentant.e.s associatifs. Il assure des fonctions d'évaluation et de réflexivité.

deuxième axe sur lequel s'est concentrée l'activité de SC est la production d'un rapport de capitalisation. Ce travail a nécessité beaucoup de temps, notamment parce qu'il s'est basé sur la réalisation d'une quinzaine d'entretiens avec des porteurs de projets et des membres du Comité de pilotage et sur une documentation importante. L'enjeu du rapport était de pouvoir tirer des apprentissages à partir des 4 premières années de l'expérimentation. C'est pourquoi le document a été structuré de telle sorte qu'il aborde l'ensemble des dimensions de la démarche initiée en 2018 : Les modalités de réalisation des projets de recherche participative soutenus, les modalités de mise en place du dispositif tiers-veilleur pour tous les collectifs de recherche CO³, le fonctionnement du Copil, le fonctionnement du Cosp et l'intervention de la structure d'animation (*Sciences Citoyennes*). Loin d'être exhaustif, ce document se constitue tout de même de plus d'une centaine de pages.

SC a également été sollicitée pour apporter son expertise lors d'un séminaire interne au dispositif CO³ organisé les 1er et 2 décembre 2022 dans les locaux de la FPH. Elle a également assuré la préparation et l'animation de trois réunions des instances du dispositif CO³.¹¹

Le Conseil régional de Bretagne

Suite à des échanges initiés au cours de l'année 2021, le *Conseil régional de Bretagne* et *Sciences Citoyennes* ont concrétisé leur partenariat au début de l'année 2022. Depuis le mois de février 2022, SC a commencé la réalisation d'une prestation inscrite dans le cadre d'un marché public établi entre les 2 structures pour une durée de 30 mois. Il porte spécifiquement sur l'accompagnement et l'animation de l'appel à projets « Recherche et société »

11. Pour en savoir plus sur le dispositif CO³ : <https://www.agropolis-fondation.fr/CO3-la-recherche-participative-au-service-de-la-transition-ecologique>



porté par le Conseil régional qui soutient spécifiquement des projets de recherche participative conduits sur le territoire de la région et qui intègre la mise en place du dispositif tiers-veilleur pour certains projets. L'intervention qu'a réalisée en 2022 l'association auprès de la collectivité territoriale porte sur trois axes principaux : un accompagnement des services de la Région en charge de l'appel à projets ; une animation de la communauté des porteurs de projets ; une animation de la communauté des tiers-veilleur-euses.

La première activité sur laquelle a été engagée SC consistait dans l'organisation et l'animation d'un double événement qui s'est tenu à Rennes (35) les 7 et 8 mars 2022 et qui était considéré comme un séminaire de lancement de l'appel à projets « Recherche et société ». La journée du 7 mars était plus particulièrement consacrée à une rencontre avec tous les porteurs de projets soutenus par la région dans le cadre de cet appel à projets et a permis de construire une conception partagée des pratiques de recherche participative qu'entendait soutenir le Conseil régional. La journée du 8 mars était entièrement dédiée à une formation à destination des tiers-veilleur-euses sur les modalités d'accompagnement à la recherche participative. Pour cela, SC s'est appuyée sur ses propres expérimentations et sur le travail qu'elle avait déjà publié (accessible sur le site internet).

L'intervention de SC a également consisté, à travers des réunions mensuelles, à accompagner les services de la Région dans la rédaction du texte d'appel à projets (2^e édition), dans la production d'un format standard de rapport à utiliser pour les porteurs de projets, dans la consolidation du processus d'évaluation ou encore dans la production d'un guide des tiers-veilleur-euses.

Enfin, l'accompagnement des tiers-veilleur-euses s'est notamment concrétisé par la réalisation d'entretiens avec chacun-e d'entre elles et eux en juin 2022 et par l'animation d'une réunion avec tous-tes les tiers-veilleur-euses le 18 novembre 2022.¹²

CO-CRÉATION AU SEIN DU PROJET TeRRIFICA

Le projet européen *TeRRIFICA* dans lequel est impliqué SC a commencé au début de l'année 2019 et entre, en 2022, dans sa dernière année de réalisation. Le projet a en effet pris fin en décembre 2022. Pour rappel, ce projet porte sur l'élaboration collective de plans d'actions locaux en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique. Le projet est mené conjointement par huit partenaires et se déploie dans six régions pilotes en Allemagne, Biélorussie, Espagne, France, Pologne et Serbie. Dans le cadre du projet *TeRRIFICA*, la contribution de SC porte sur deux axes principaux : la coordination de l'axe transversal « Co-création et engagement » et l'animation des actions menées dans la région pilote *Bretagne, Normandie et Pays de la Loire*.

Coordination de l'axe « Co-création et engagement »

Sur les 6 axes que comporte le projet *TeRRIFICA*, SC a continué d'assumer la responsabilité de l'axe 4 portant le titre « Co-création et engagement ». Dans ce cadre, nous avons organisé et animé des réunions thématiques rassemblant tous les partenaires en visioconférence : des réunions « Helpdesk » et des « Pilot calls ». Deux réunions « Helpdesk » ont été organisées en 2022 dans le but de répondre aux problématiques de terrain et aux questionnements rencontrés par les partenaires dans la mise en

12. Pour en savoir plus sur l'appel à projets « Recherche et société » : <https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/appel-a-projets-recherche-et-societe/>



œuvre de leurs actions de co-création avec les différents acteurs de leurs territoires. SC a également été chargée d'organiser et d'animer trois « Pilot calls » qui visaient plus spécifiquement à partager entre tous les partenaires les avancées des actions entreprises dans chacune des régions pilotes du projet. Ce calendrier a été adapté à la phase de finalisation du projet qui a occasionné d'autres réunions transversales des partenaires afin de s'assurer que l'ensemble des activités puissent être menées à leur terme.

Dans le cadre de ses missions d'animation de l'axe « Co-création et engagement », SC a été en charge de la coordination de la rédaction de deux documents qui avaient pour objectif de rendre compte de l'ensemble des activités de co-création menées pour faire face aux effets du changement climatique dans les différentes régions pilotes. Le premier document appelé « Milestone » a servi d'étape préparatoire pour la production du second document considéré comme le rapport final de l'axe portant le titre *Summary report on climate change adaptation activities in the regions* (Livable 4.3).



Comme établi lors du lancement du projet en 2019, la dernière année du projet a été marquée par deux événements majeurs auxquels SC a contribué. Le premier a consisté

dans une *École d'été internationale (International Summer School)* qui s'est déroulée à Barcelone (Espagne). Organisé du 28 au 30 septembre 2022, l'*École d'été internationale* a permis, non seulement de rassembler tous les partenaires du projet, mais également de rassembler des étudiant-es provenant des différentes régions pilotes du projet et de faire intervenir différents expert-es traitant de l'adaptation et de l'atténuation des effets du changement climatique. Le second événement auquel a pris part SC était l'événement final du projet *TeRRIFICA* qui a pris la forme d'un partage d'expérience croisée avec les partenaires d'un autre projet européen (RRI2SCALE). Cet événement organisé à Belgrade (Serbie) le 23 novembre 2022 était adossé à une conférence internationale initiée par nos partenaires de Serbie intitulée *Open Science Communication Conference*.

Animation de la région pilote Bretagne, Normandie et Pays de la Loire

La région pilote sur laquelle SC a mené l'activité du projet *TeRRIFICA* a été resserrée sur la région Normandie. Dans ce cadre, nous avons poursuivi l'activité d'animation d'un collectif rassemblant une diversité d'acteurs du territoire normand autour de plusieurs enseignant-es de lycées agricoles : une représentante de la *Chambre d'agriculture*, une animatrice de développement territorial du dispositif *Réso'them*, une représentante du *Muséum national d'Histoire naturelle*, ou encore un représentant de la *Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)*. Maintenir cet espace de rencontre en visioconférence à travers des réunions mensuelles a été l'enjeu de cette dernière année de projet afin de préparer la suite. Le collectif qui s'est constitué de manière informelle dans le cadre du projet *TeRRIFICA* cherchera en 2023 à dégager les moyens de se pérenniser après le projet européen.

À la fin du projet *TeRRIFICA*, il y a en effet une volonté forte

de maintenir et de renforcer le collectif qui s'est constitué en Normandie pour concevoir un réseau multi-acteurs plus formalisé fondé sur trois piliers : Recherche participative, Enseignement agricole, Changement climatique. Il s'agira donc en 2023 de construire rapidement un cadre qui permette à tous les membres du collectif de poursuivre leur collaboration dans la dynamique initiée grâce au projet européen et à d'autres acteurs de s'y impliquer afin de renforcer la capacité du réseau à atteindre ses objectifs relatifs aux actions adéquates à mener pour faire face aux effets du changement climatique sur le territoire normand.¹³

TIERS-VEILLEUR AU SEIN DU PROJET RESP'HAIES

À l'instar du projet européen *TeRRIFICA*, le projet *RESilience et PERformances des exploitations agricoles liées aux HAIES (Resp'haies)* entre dans sa dernière année de réalisation en 2022. Ce projet lancé en 2019 est coordonné par l'*Afac-Agroforesteries* et est mis en oeuvre par un collectif de recherche de 11 partenaires avec l'objectif de renforcer les connaissances sur les haies. Au sein de ce collectif constitué d'acteurs de la recherche, du développement et de l'enseignement, SC a poursuivi son action d'accompagnement à la recherche participative en tant que tiers-veilleur. Elle a suivi la réalisation du projet en participant aux réunions mensuelles du comité de pilotage (en ligne) et aux actions transversales telles que le séminaire terrain des 10-12 mai 2022 à Saint-Ouen-des-Toits (53).

Le séminaire terrain fut l'occasion d'organiser un atelier spécifiquement dédié aux pratiques de collaboration au sein du collectif de recherche en présence de tous les partenaires. Animé par SC, cet atelier visait à préparer collectivement la production, dont avait la responsabilité

notre association, d'un guide dédié aux pratiques de recherche participative qui puisse servir de support pour les tiers-veilleurs et les membres de collectifs de recherche participative. Parmi les productions attendues du projet, le guide a été conçu en fin d'année 2022 et sera finalisé au début 2023.



Comme l'ensemble des partenaires du projet dans la phase de valorisation des résultats, SC a préparé en fin d'année 2022 la tenue d'un webinaire portant spécifiquement sur son action dans le cadre du projet *Resp'haies*. Dans le cadre d'un calendrier de 8 webinaires établi par le Comité de pilotage du projet entre novembre 2022 et février 2023, le webinaire concernant l'activité de tiers-veilleur de SC sera organisé le 26 janvier 2023. Cette série d'événement précédera l'organisation d'un colloque de restitution dont la date est déjà fixée au 11 mai 2023.¹⁴

BOUTIQUES DES SCIENCES

Réseau international des Boutiques des Sciences (Living Knowledge)

Une des activités phares du réseau international des

14. Pour en savoir plus sur le projet *Resp'haies* : <https://afac-agroforesteries.fr/resphaies/>

13. Pour en savoir plus sur le projet *TeRRIFICA* : <https://terrifica.eu/>



Boutiques des Sciences, *Living Knowledge*, en plus de la liste de discussion et la newsletter qu'il publie plusieurs fois par an, est l'organisation d'une conférence du même nom, tous les deux ans. Après un premier report en raison du Covid, puis sa transformation en festival en ligne en 2021, la neuvième conférence *Living Knowledge* (LK9), initialement prévue en 2020, a finalement pu se tenir à Groningen fin juin 2022. Le thème de cette année était le développement de nouvelles synergies en recherche avec et pour les communautés. SC est comme à chaque conférence partie-prenante de l'organisation en étant d'une part membre du conseil international en charge de la sélection des contributions à la conférence. D'autre part, notre participation s'est déclinée sous forme d'ateliers (co-organisés avec différents partenaires :

- « Co-creating climate action within the *TeRRIFICA* project – What can we learn from and for collaborations with different stakeholder groups? »
- « The Francophone Network of Science Shops between formalization and restructuring »
- How to organize a Citizens' Convention at national, european and international levels?
- Synergies through national Science Shop networks for international networking in *Living Knowledge*
- The fight for democratic procedures in research and how to redirect research questions away from economic growth*

Ces ateliers ont permis de présenter et discuter notre travail sur les Boutiques des Sciences mais également d'aborder d'autres champs d'action de SC comme les conventions citoyennes ou le projet Horizon TERRE. La prochaine conférence *Living Knowledge* est prévue en juin 2024. La

ville de Girona est pressentie pour l'accueillir.

Réseau francophone des Boutiques de Sciences

Composante du réseau international, le réseau francophone des Boutiques des Sciences rassemble une vingtaine d'acteurs de trois continents (Afrique, Amérique du Nord et Europe). Outre sa participation à la conférence LK9 mentionnée ci-dessus, son activité encore naissante s'est essentiellement concentrée sur trois dimensions : l'élaboration d'une charte pour ses membres (qui sera finalisée en février 2023 et fera l'objet d'une communication dédiée le 20 mars 2023, journée de la francophonie), la recherche de financements sans encore pouvoir dégager de perspective bien claire, l'organisation de temps d'échange ou de webinaires sur des sujets de fond (comment engager des projets BdS en recherche participative...) ou d'ingénierie de projets (mécanisme de conventionnement avec les acteurs mobilisés sur un projet...). Ces temps restent à programmer courant 2023. La réflexion autour du développement du site web du réseau¹⁵, qui actuellement se limite à une page d'accueil, est pour le moment à l'arrêt, en attente de la reprise des discussions avec le réseau international autour de l'idée d'avoir des espaces linguistiques ou régionaux sur le site international¹⁶ qui vient tout juste d'être reconstruit après avoir subi une attaque informatique. Ce site n'est à ce jour pas encore tout à fait fonctionnel.

Réseau français des Boutiques des Sciences

Au niveau français, de nouveaux projets démarrent (Nice, Toulouse) ou sont en cours de réflexion (Bretagne, Nanterre, Cergy, Grenoble, Tours...). La participation des acteurs concernés au réseau francophone leur permet de bénéficier de retours d'expériences tant sur la création de ce type d'interfaces entre demande sociale et recherche/

15. <https://boutiquedessciences.net/>

16. <https://livingknowledge.org>



université que sur les moyens de les pérenniser. Le lancement d'OTECCA, Boutique des Sciences niçoise, a été l'occasion pour SC d'intervenir, le 30 novembre, lors d'un séminaire de recherche intitulé « Science avec et pour la société : Regards croisés sur la place des chercheurs et des institutions de recherche dans la société en France et au Costa Rica ». Cette intervention a permis de présenter à la fois l'histoire des Boutiques des Sciences et leurs différents modes opératoires, mais également d'inscrire l'action de ces dispositifs dans le champ plus large des interactions entre sciences et sociétés. Une rencontre en ligne du réseau français a par ailleurs été organisée le 12 décembre. Elle a permis un partage d'expériences utile pour les nouveaux entrants.



SE MOBILISER AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

SCIENCES-SOCIÉTÉS-DÉMOCRATIE

SYNDÉMIE

MOUVEMENT POUR DES SAVOIRS ENGAGÉS ET RELIÉS

DROITS ET MOUVEMENTS SOCIAUX

COALITION ALTER-EU

SCIENCES-SOCIÉTÉS-DÉMOCRATIE

La démarche *Sciences-Sociétés-Démocratie* a été lancée il y a cinq ans. Nous avons progressivement imaginé notre coopération non pas comme un projet mais comme un processus long, tant les sujets et enjeux impliquant scientifiques et militant-es que nous traitons sont complexes et cruciaux.

L'analyse des entretiens effectués entre mars et décembre 2019 avait fait émerger deux principaux axes de travail correspondant aux sujets évoqués le plus fréquemment dans les échanges : « Droit et mouvements sociaux » et « Expertise et décision publique ». Ces deux axes ont leur propre séquençage :

- L'axe « Droit et mouvements sociaux » a démarré en 2020 et entre actuellement dans une phase de préfiguration avec le projet de création d'un collectif dédié à l'accompagnement des mouvements sociaux sur le terrain du droit. Cet axe qui est maintenant développé en autonomie en partenariat avec le *Collectif des associations citoyennes* (CAC), grâce à un financement de la FPH, est détaillé dans une rubrique spécifique dans ce rapport d'activité.
- L'axe « Expertise et décision publique » a réellement démarré en 2022 avec l'objectif de comprendre et analyser les mécanismes sous-jacents à l'articulation entre l'expertise et la décision publique. Cet axe est structuré en plusieurs sous-thématiques : santé-environnement, nucléaire-énergie-climat, urbanisme, expertise non patronale et numérique.

Lorsqu'il a été décidé d'approfondir la question du lien entre expertise et décision publique, la question de la méthodologie de travail s'est posée, notamment à propos du

choix d'une approche transversale ou thématique. Nous avons très vite été confronté-es à la difficulté d'élaborer des réflexions transversales du fait de spécificités thématiques et nous avons opté pour une approche avec des « allers-retours » entre séquences thématiques et leçons transversales que nous aurons pu identifier. Ces thématiques avaient été choisies parce qu'il existe ou existait un mouvement politique et sociétal spécifique impliquant des acteurs de la société civile et du monde techno-scientifique également spécifiques. L'analyse des réussites et échecs sectoriels permise par les entretiens réalisés nous permettra de tirer des leçons et pistes d'actions mais aussi d'identifier les passerelles entre approches sectorielles et transversales autant que possible et tout au long du processus.

En termes de perspectives, les réflexions menées dans les différents groupes thématiques ont pour objectif d'aboutir à une analyse, à la fois thématique et transversale, des articulations entre expertise et décision publique mais aussi des obstacles à ces articulations. Nous cherchons notamment à comprendre quel rôle les associations et mouvements sociaux jouent au sein de cette articulation et quels sont les outils, méthodes et pistes d'action qui peuvent être identifiées pour renforcer ce rôle. Les livrables de ce travail ne sont pas encore clairement définis mais nous imaginons que ce travail de capitalisation de savoirs et d'expériences pourrait être délivré de différentes manières : publication d'un livre, enregistrement de podcasts... Les feuilles de route des différentes thématiques sont les suivantes :

- Expertise non patronale : organisation d'un atelier sur l'expertise non patronale avec des syndicats, des acteurs du monde associatif et des cabinets d'expertise ;
- Nucléaire-Énergie-Climat : poursuite des entretiens se-

mi-directifs, analyse des méthodes d'influence d'acteurs médiatiques sur ces questions ;

- Numérique : non encore développée, mais un travail est prévue autour de la place des GAFAM dans l'élaboration de la décision publique ;
- Santé-environnement : nouvelles réunions du groupe de travail pour définir collectivement un plan de travail et les objectifs du groupe. Entretiens semi-directifs auprès des membres du groupe ;
- Urbanisme : poursuite des entretiens semi-directifs (à confirmer).

SYNDÉMIE

Le groupe de travail (GT) Syndémie a « changé de braquet » en 2022 passant d'un travail essentiellement basé sur la rédaction et la diffusion de notes de positionnement au développement d'une veille, d'analyses et de méthodes susceptibles d'être utilisées lors de futures pandémies. Le chantier le plus avancé à ce jour est celui des *Conseils citoyens en pandémie*, une idée émise par Jacques Testart au sortir des confinements successifs en raison de la Covid-19. Ce dispositif repose sur le constat qu'entre 2020 et 2022 les citoyennes et les citoyens n'ont pas eu leur mot à dire dans la crise subissant des injonctions souvent contradictoires et aux fondements scientifiques pour le moins relatifs. D'ailleurs le Pr Jean-François Delfraissy l'a reconnu lui-même au terme de sa mission de président du *Conseil scientifique* : « On aurait pu, sur les écoles, sur les personnes âgées, s'appuyer sur l'avis des citoyens. Mais le politique n'a pas souhaité le faire au niveau national » (*France Info*, le 22 juillet 2022). Dans la brochure réalisée au premier semestre 2022, le

GT Syndémie a défini ce processus de la manière suivante : « Un Conseil citoyen en pandémie est un groupe de personnes n'ayant pas de conflit d'intérêts avec la situation en cause, établi dès le début d'une épidémie de maladie infectieuse, pour répondre au mieux, rapidement et de manière régulière, aux interrogations de la population. Il est composé d'une quinzaine de personnes (et autant de suppléants) tirées au sort en respectant la diversité sociale et sans conflit d'intérêts avec le secteur biomédical et les agences de gestion de crise. Cette instance démocratique est formée afin de conseiller les méthodes individuelles et les pratiques collectives qui semblent les mieux adaptées pour minimiser la propagation et les effets de la maladie sur un territoire donné. (...) Cette procédure de gestion démocratique des crises ne doit pas être confondue avec la Convention Citoyenne de prévention des syndémies que SC préconise par ailleurs pour limiter la survenue et la gravité des futures crises. La formation d'un panel de diversité maximale par tirage au sort est identique¹⁷, mais la gestion de l'urgence impose au Conseil citoyen en pandémie un protocole plus souple, plus réactif et moins coûteux que celui de la convention, avec la possibilité d'établir plusieurs conseils simultanément (un par région par exemple). Un Conseil citoyen en pandémie assure la mission d'évaluer la fiabilité des informations publiques, de vérifier les arguments contradictoires, de recenser les pratiques locales de parade et de traitement adoptées dans le monde ainsi que leurs résultats mis à jour, de communiquer largement avec la population, de répondre aux questions de la société ». Le GT Syndémie a diffusé cette idée auprès de différents bailleurs et collectivités territoriales pour pouvoir mettre en œuvre un pilote avant qu'une nouvelle pandémie ne survienne. Au moment où nous rédigeons ces lignes, cette recherche de financement n'a pas encore abouti mais nous

17. Voir le site <https://pourdesconventionscitoyennes.org>

sommes convaincu-es que 2023 nous permettra de dépasser cet état de fait.

Au-delà de ce travail méthodologique, le GT a également réalisé un travail de veille et analysé un certain nombre d'ouvrages pour mettre en lumière les différentes positions sur les pandémies et leur traitement politique, sanitaire et médiatique. Nous comptons diffuser plusieurs articles sur ce thème au cours de l'année qui vient.

Enfin nous souhaitons impliquer plus avant non seulement les membres et les groupes de travail de l'association mais aussi des partenaires de différents horizons.

MOUVEMENT POUR DES SAVOIRS ENGAGÉS ET RELIÉS

Le *Mouvement pour des Savoirs Engagés et Reliés* (M-SER) a émergé à la suite de la préparation d'un atelier pour les *Universités d'été des Mouvements sociaux et des Solidarités*, à Nantes, en 2021. Après cette première rencontre, SC et 10 autres organisations, à la frontière entre critiques des sciences et de l'ingénierie et engagement citoyen, décident de continuer à cheminer ensemble en 2022. Les objectifs sont de faire communauté, afin de faire nombre et faciliter la mise en visibilité de nos valeurs communes, tout en organisant des événements dans la communauté de la recherche et les mouvements sociaux.



Ceci s'est matérialisé par des réunions régulières de ce qui est devenu fin 2022 un *Comité de Pilotage* (CoPil) où

les différentes organisations sont représentées. En début d'année 2022, ce CoPil a organisé dans différentes villes des rencontres/débats autour du thème « Rester, résister, désert, désherber », entre autres autour de la conférence de Grothendieck de 1972, « Faut-il continuer la recherche scientifique ? ».

Le M-SER a également consacré une partie de son énergie à coucher sur le papier un manifeste qui expose nos constats et nos valeurs sur la production de connaissances aujourd'hui, et qui esquisse des pistes pour la rendre plus engagée et reliée. Ce texte et un autre texte de positionnement court sont appelés à être rendus publics début 2023, pour rendre visible notre mouvement, et l'amplifier.



Enfin, l'activité de ce mouvement a culminé fin août lors de la tenue de trois *Journées d'Été des Savoirs Engagés et Reliés* (JESER) à Lyon. Le but était de faire un état des lieux de la diversité des modes de production de savoirs autres qu'institutionnels.

Ceci s'est concrétisé par une série de tables rondes, d'ateliers, de la visite d'un jardin agro-nomique et de prises de paroles à l'invitation de la mairie de Lyon, sous le parrainage de grand-es témoins qu'étaient Isabelle Stengers, philosophe des sciences et Hadrien Clouet, sociologue et député.

Cet événement, qui a réuni plus de 180 personnes issues du monde académique et/ou des mouvements sociaux, a constitué un élan important dans la dynamique du M-SER, qui encourage à poursuivre et étendre cette démarche. Un site *ad hoc* rend compte de ce mouvement, de ses prises de positions et, prochainement, de ses activités¹⁸.

18. <https://www.mouvement-ser.org/>

DROITS ET MOUVEMENTS SOCIAUX

Bâilonnement de l'action militante, contentieux stratégique ou recours contre l'inaction de l'État : quelles réalités et quels enjeux se cachent derrière ces constats ? Quels outils juridiques et quelles ressources pour les utiliser sont disponibles pour l'action militante ? Qu'a-t-on à gagner ou à perdre sur le terrain législatif, juridique ou judiciaire ? Les mouvements sociaux sont de plus en plus souvent confrontés à des questions ayant trait au droit, par défaut ou par choix. Parfois même s'opère une bascule sur le terrain judiciaire, qu'il s'agisse d'attaques contre des collectifs ou des individus les représentants, dans le but de les museler (procédures-bâillon) ou de mouvements revendicatifs qui commencent à s'emparer de ces outils contentieux pour faire valoir certains droits ou certains principes que la loi ne prend pas ou mal en compte (par exemple *L'Affaire du siècle*¹⁹ pour forcer le gouvernement à agir pour le climat). Mais l'arsenal punitif évolue aussi avec une réglementation sanctionnant les intrusions dans des espaces privés, en sanctionnant plus drastiquement l'obtention et la diffusion d'informations couvertes par le secret (défense, affaires) ou la possibilité même pour les associations de se porter partie civile. Le terrain juridique et judiciaire devient un chasse-trappes dans lequel il est délicat d'évoluer tant les risques sont importants jusqu'à mettre en péril l'ensemble de l'organisation qui s'y aventure.

De nombreuses organisations occupent cet espace, mais de manière dispersée et sans nécessairement chercher ou parvenir à capitaliser sur les succès obtenus ou les échecs, riches d'enseignements, subis. Or, le travail que nous avons effectué sur la place du droit dans les mobilisations, développé dans le cadre du programme *Sciences-Sociétés-*

Démocratie, nous a conduit à nous focaliser sur le droit, un élément structurant de nos sociétés, mais difficile à appréhender puisque protégeant les libertés individuelles et collectives d'une part, et assurant l'emprise rigide des groupes puissants sur la décision publique et les structures de la société d'autre part. Nous avons examiné les multiples interactions avec les mouvements (éléments des sociétés), et plus particulièrement le rôle joué par les sciences et les scientifiques dans ces interactions. Notre travail, première réalisation publique du processus *Sciences-Sociétés-Démocratie*, a abouti à l'organisation d'un cycle de quatre webinaires, douze heures au total²⁰, avec des échanges très riches. Ce cycle a de plus rencontré un franc succès avec la participation d'étudiant·es, de chercheur·euses, de juristes, de « têtes de réseau » associatif... Un groupe de travail d'une vingtaine de personnes d'autres organisations et/ou spécialistes du droit a vu le jour en suite à ces webinaires. Lors de *L'Université d'été des mouvements sociaux et des solidarités* de Nantes (août 2021), nous avons co-organisé une journée sur la liberté des associations, où nous avons pu présenter les résultats des webinaires. Les organisateurs de la journée (*LA Coalition, CAC, VoxPublic*) ont soulevé la possibilité de réaliser un guide pour les associations sur le droit, extrait de ces webinaires. Il a également été proposé d'étudier la faisabilité de la création d'une structure d'accompagnement des mouvements confrontés à des problématiques juridiques ou judiciaires.

Aussi, l'objectif général du projet Droits et Mouvements Sociaux (DMS) est de préfigurer une plateforme, collectif informel ou organisation structurée, qui soit en capacité de mettre à jour et fournir les connaissances et compétences en droit nécessaires aux organisations des mouvements sociaux. Cette structure devrait servir à outiller, voire ar-

mer, les mouvements quand leurs actions passent par le terrain législatif, juridique ou judiciaire. Cette initiative, fruit de la rencontre entre des préoccupations portées notamment par SC, le *Collectif des associations citoyennes* (CAC) et par la *Fondation Charles Léopold Mayer* (FPH), vise à développer une coopération pérenne. Aussi, nous souhaitons mettre autour de la table l'ensemble des acteurs intéressés pour contribuer d'une manière ou d'une autre à ce projet pour imaginer les synergies possibles tout en évitant de concurrencer les initiatives existantes.

Cette action telle que nous l'envisageons avec le CAC comporte donc quatre facettes complémentaires :

- Mettre à disposition, rendre accessibles et maintenir des outils et des moyens permettant aux mouvements sociaux de s'appropriier le droit pour leur action
- Envisager une structure qui permette l'information, la formation, l'accompagnement, l'autonomisation des mouvements devant ou souhaitant utiliser le droit
- Développer un plaidoyer sur les questions de démocratie et de droits et libertés
- Étudier le développement du contentieux stratégique comme outil de mobilisation en France

Pour SC, c'est l'occasion également d'étudier un terrain d'action dont elle s'est peu emparée jusqu'à maintenant. Nous avons rédigé des propositions de loi (alerte santé-environnement ; conventions citoyennes) et avons participé au recours collectif dans *l'affaire des implant files*²¹, mais cela reste un type d'activité un peu marginal dans notre éventail d'actions. Depuis septembre 2022, en copilotage avec le CAC, nous avons réuni un comité de pilotage rassem-

19. <https://laffairedusiecle.net/laffaire/>

20. Programme et vidéos disponibles sur : <https://sciences-societes-democratie.org/>

21. <https://sciencescitoyennes.org/societe-civile-contre-secret-des-affaires/>

blant plus de soixante organisations ayant ce type d'actions au cœur de leur activité ou souhaitant les développer afin de discuter des missions, des modalités de travail, de la gouvernance et de la pérennisation de ce collectif pour qu'à partir de 2024, il puisse démarrer ses activités.

COALITION ALTER-EU

SC est membre de la coalition ALTER-EU (*Alliance for Lobbying Transparency and Ethics Regulation*), qui comprend plus de 200 organisations européennes. Il s'agit d'un réseau informel en raison de la diversité de ses membres (ONG, syndicats, associations de consommateurs...).

Notre participation est inégale en raison des différences de positionnement sur des questions de principe, à commencer par la définition même de l'objet. SC fait une distinction claire entre l'activité de plaider dans l'intérêt général (avec des moyens, des objectifs, des méthodes et une portée spécifiques) et l'activité de lobbying exercée par des groupes de pressions qui cherchent à influencer la décision administrative et politique afin de faire passer des intérêts particularistes pour de l'intérêt général. Nous avons toujours choisi de ne pas intégrer le comité de pilotage et de garder une certaine distance pour ne pas avoir à nous inscrire dans le registre de lobbyistes, ce que font pourtant beaucoup d'ONG.

Nous ne croyons pas que la démocratie « participative » soit un jeu d'influence également ouvert aux multinationales, aux ONG, aux individus, etc. et qu'il puisse être gagné par celui qui aura su exploiter au mieux le système pour imposer ses intérêts comme intérêt général.

Sans distinction entre plaider (*advocacy*) et lobbying, comment réclamer légitimement une différence de traite-

ment entre la voix des citoyen-nes, telle que la porte SC avec ses maigres moyens, et la voix (de leurs clients fortunés) exprimée par des lobbyistes ? Ceux-ci ont les moyens de remplir tout l'espace public avec leur communication, de répondre par des pavés entiers à toute demande de « consultation » et de « participation » (soi-disant démocratiques et égales), ainsi que de fournir des propositions de loi et des amendements clé en main aux politiques...

Notre engagement dans le réseau ALTER-EU consiste à relayer certaines activités et prises de position de la coalition et/ou de ses membres qui sont cohérentes avec nos positions de principe. Souvent, cela prend la forme de diffusion d'informations, de co-signature de lettres ouvertes et d'autres initiatives. Au cas par cas, SC peut apporter un soutien plus appuyé, participer à des événements militants, des colloques et des activités de sensibilisation sur des aspects liés au lobbying, aux conflits d'intérêt et aux multiples façons dont l'influence est traduite en pratique et banalisée.

Par-delà nos différences, ALTER-EU reste un partenaire important. Son rôle est indispensable dans la capacité à fédérer la veille, le travail d'analyse, d'explication, d'information et de communication en direction des citoyen-nes, sur la plupart des aspects liés au lobbying et à l'emprise d'intérêts particularistes sur la politique, la prise de décision, la « fabrique de l'opinion » et la désinformation.



INFORMER ET CONVAINCRE

SITES WEB ET BULLETINS D'INFORMATION

RÉSEAUX SOCIAUX

VERS UN NOUVEAU SITE WEB

UN NOUVEAU LOGO POUR L'ASSOCIATION

SITES WEB ET BULLETINS D'INFORMATION

En 2022, nous avons globalement moins publié sur notre site web totémique²² et l'affluence a légèrement décliné du fait notamment d'un envoi moindre de bulletins d'information (un des principaux canaux pourvoyeurs en visites dudit site). Pour autant nous maintenons, grâce à un bon référencement, plus de 5 000 visiteurs uniques chaque mois. Ces constats ne doivent pas nous alarmer (ce qui n'empêchera pas une vigilance accrue lors de la mise en place de notre futur site « vitrine », voir plus bas) parce qu'ils sont tout à fait explicables. Nous avons mentionné plus haut le nombre de bulletins d'information en baisse mais nous pouvons aussi évoquer le fait qu'une partie de notre public cible et de nos productions se sont déportés sur des sites tiers que nous avons mis en place seuls ou avec nos partenaires au cours de l'année 2022. Ils sont au nombre de trois :

- Pour des conventions citoyennes²³
- Horizon TERRE²⁴
- Mouvement pour des Savoirs Engagés et Reliés²⁵.

Par ailleurs et comme nous y reviendrons plus tard, nous avons privilégié un travail exploratoire sur les réseaux sociaux et sur la mise en place d'un nouveau site à « l'alimentation » et l'amélioration du site actuel.

Sans entrer dans les détails statistiques, le classement des pages et articles les plus consultés « colle » peu ou prou à nos activités « phares » (dont les trois qui disposent d'un site propre). Ainsi (si on exclut notre appel aux dons et notre offre de volontariat de service civique), notre dossier

22. <https://sciencescitoyennes.org>

23. <https://pourdesconventionscitoyennes.org>

24. <https://horizon-terre.org/>

25. <https://www.mouvement-ser.org/>

sur les Conventions citoyennes a été très consulté (et celui rendant compte de nos travaux sur les principes pour de futures conventions également). Dans le top 10, nous retrouvons le dossier consacré au projet *Horizon TERRE* et l'article annonçant les *Journées d'été des savoirs engagés* et reliés (JESER). Notre article sur l'ouverture de l'appel à projets de l'Agence nationale de la recherche (ANR) sur la recherche participative y figure lui aussi. Il est à noter que notre dossier sur la géo-ingénierie attire toujours énormément de visiteurs malgré l'activité limitée sur ce sujet de notre association en 2022. Cela peut s'expliquer par la pertinence intacte de ses contenus et parce qu'il a fait partie des sujets que nous avons relayés sur les réseaux sociaux. Enfin un article annonçant l'intervention d'un membre du Conseil d'administration, Jérôme Santolini, sur le thème de l'engagement scientifique à l'Assemblée générale de l'INRAE-Biogeco s'est glissé dans ce top 10 qui compte quasiment exclusivement des dossiers ou des articles de fond.

Vous le verrez plus bas, la partie consacrée à notre site web sera vraisemblablement nettement plus fournie l'année prochaine puisque nous allons - enfin - en mettre en place un nouveau en 2023.

N.B. Plusieurs de nos sites tiers (*Sciences en Bobines*, *Pour une recherche responsable...*) ont été mis à l'arrêt ou en sommeil en 2022, ce qui ne veut pas dire qu'ils n'ont pas demandé un suivi « technique » pour éviter les tentatives de hacking notamment.

RÉSEAUX SOCIAUX

La présence de notre association sur les réseaux sociaux est une question qui relève d'une forme de schizophrénie et ce, depuis de nombreuses années. Comment assurer la visibilité de nos actions et travaux sans « passer » à l'en-

nemi ». En effet, SC s'oppose à la toute puissance de ceux qu'on appelle désormais les GAMAM (Google, Amazon, Meta, Apple et Microsoft) mais ils occupent une telle place dans la diffusion d'informations qu'il est difficile d'y échapper. Nous avons donc d'abord investi ces terrains « à reculons ». Pour autant, et en particulier grâce aux regards neufs qu'ont pu nous apporter nos stagiaires, services civiques et alternant - d'une autre génération que notre équipe salariée et de notre conseil d'administration -, nous avons fait le choix d'investir ces espaces dans un premier temps puis d'essayer d'y trouver notre place sans y perdre notre âme.

Présente sur Facebook et Twitter depuis plusieurs années, notre association publiait très peu mais nous avons tâché au cours des dernières années, et avec une nette accélération en 2022, d'être plus réactifs. En cela la présence de notre premier alternant, Jean-Charles Chabrol, nous a particulièrement aidés en utilisant de nouveaux outils de planification des publications notamment mais aussi en utilisant des formats plus « conformes » aux usages actuels de ces réseaux. Nous avons ainsi « investi » Instagram et LinkedIn. Sur ce dernier réseau social, nous sommes par exemple passés d'une poignée à plus d'un milliers d'abonné-es en moins d'un an et nous avons pu noter qu'un certain nombre de nos adhérent-es et sympathisant-es préféraient ce canal plus « professionnel », moins « gadget » à leurs yeux. Par ailleurs, nous avons aussi renforcé notre présence sur Twitter grâce à plusieurs membres du Conseil d'administration rompus aux usages de ce réseau. Mais une pierre est venue gripper la machine : le rachat de Twitter par Elon Musk et les positions de ce dernier en fin d'année 2022 nous poussent à nous interroger à nouveau sur notre présence sur ce canal. Nous allons donc suivre au plus près le devenir de ce réseau pour savoir s'il faut conti-

nuer de s'y investir ou non et s'il ne serait pas préférable de trouver notre place sur Mastodont par exemple.

Tout cela pour dire que le sujet des réseaux sociaux n'est pas si simple qu'il ne pourrait paraître et qu'une structure militante comme la nôtre doit faire preuve de vigilance quant à sa présence sur telle ou telle plateforme.

Ce constat réalisé et sans entrer dans le détail des chiffres, notre activité sur les réseaux sociaux a été bien plus grande et bien plus relayée en 2022 que les années précédentes. La présence de Jean-Charles parmi nous n'y est pas pour rien. Qu'il en soit ici remercié.

N.B. Nous n'avons évoqué ici que les « comptes » de notre propre association mais nous avons également été présents sur les réseaux sociaux au travers des collectifs que nous avons initiés ou auxquels nous appartenons comme *Horizon TERRE* ou le *Mouvement des Savoirs Engagés et Reliés*.

VERS UN NOUVEAU SITE WEB

Un projet qui relevait du vœu pieux depuis plusieurs années au sein de l'association malgré une envie réelle de ses membres verra le jour en 2023. Comme évoqué plus haut, la venue d'un alternant une bonne partie de l'année 2022 a permis de sérieusement « défricher le terrain » et les attentes des un-es et des autres, et en particulier celles du Conseil d'administration ont pu être identifiées. Des tests ont été effectués, qu'ils soient techniques ou graphiques, mais le plus gros du travail reste à faire pour parvenir à réaliser un site qui soit pérenne, *responsive* (agréable à la lecture à la fois sur ordinateurs, tablettes et smartphones), qu'il permette des interactions entre les membres de l'association, les groupes de travail, l'équipe salariée et les par-

tenaires, qu'il rende compte au plus près de nos activités, nos thématiques, nos positionnements et des luttes dans lesquelles nous sommes impliqués sans pour autant devenir une « usine à gaz ». Nous tâcherons également de réduire le « ticket d'entrée » pour accéder à nos travaux jugés parfois trop abscons en dehors de la communauté des chercheur-euses et des scientifiques. Nous sommes confiant-es dans les outils que nous avons choisis pour y parvenir et n'attendons qu'une chose : vous le présenter dans le prochain rapport d'activité

UN NOUVEAU LOGO POUR L'ASSOCIATION

Vous l'avez remarqué, un nouveau logo s'est immiscé dans nos publications, dans nos messages ou sur les visuels de nos pages sur les réseaux sociaux à la fin de l'année 2022 à l'occasion notamment des 20 ans de notre association. Il est le fruit d'un travail effectué par le designer Maëlig Pommeret (*Mageli*²⁶) en collaboration avec notre équipe de communication (Fabien Piasecki et Jean-Charles Chabrol) et après un choix de notre Conseil d'administration parmi plusieurs propositions. Maëlig avait déjà réalisé le précédent logo en 2010 et il s'agissait de le « dépoussiérer » en opérant « un changement dans la continuité ». Nous publierons au sortir de notre Assemblée générale 2023, un article vous présentant plus précisément le cheminement qui a mené à ce nouveau logo ainsi que la nouvelle charte graphique qui va en découler. Un très grand merci à Maëlig pour ce travail qui va mettre un coup de fraîcheur salubre à notre communication.

Ci-contre, le logo dans ses différentes versions.

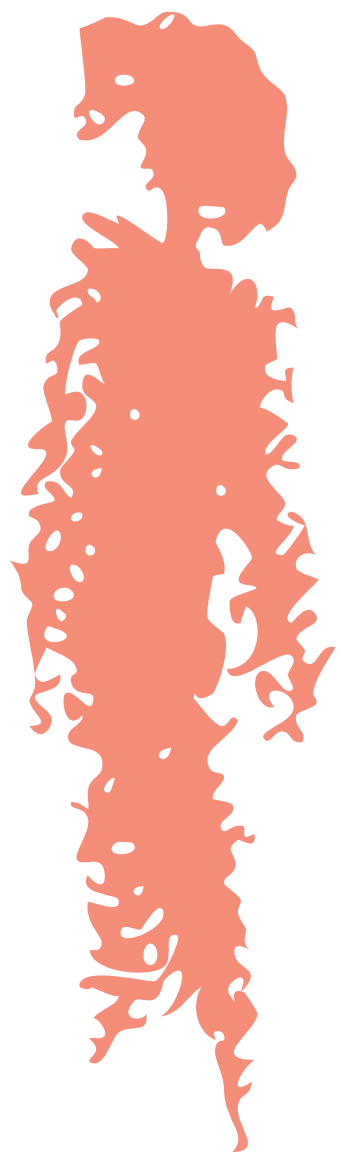
26. <http://magelidesign.blogspot.com/>



SCIENCES CITOYENNES



SCIENCES CITOYENNES



ANIMER L'ASSOCIATION

ADHÉRENT·ES ET DONATEUR·ICES

LES 20 ANS DE SCIENCES CITOYENNES

UN NOUVEL OUTIL : DISCOURSE

ÉQUIPE SALARIÉE

ADHÉRENT·ES ET DONATEUR·ICES

Lors de l'Assemblée générale du 9 avril 2022, les rapports moral et financiers ont été approuvés ainsi qu'un nouveau règlement intérieur. Le nouveau règlement précise ou actualise un certain nombre de règles de fonctionnement de l'association, concernant par exemple les grilles de cotisation, les modalités de vote, les procédures pour les défraiements, etc.). Il comprend désormais un chapitre sur la communication interne, reprenant des bonnes pratiques de communication. Il a été procédé également à la désignation de nouveaux membres du Conseil d'administration par un vote. À partir de cette date, le Conseil d'administration a été composé de 22 membres (9 femmes, 13 hommes).

Le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois depuis la dernière AG dans des réunions en format hybride. Cela permet aux personnes susceptibles de se rendre facilement dans les locaux de SC de se retrouver pour les échanges et un moment convivial qui s'en suit, tout en rendant possible la participation de tous·tes via la visio-conférence.

Un week-end de retrouvailles convivial a également été organisé en décembre, afin de se retrouver et d'aborder ensemble quelques points de travail et d'amélioration pour l'association. Une dizaine d'adhérent·es ont été tiré·es au sort pour y participer et une d'entre eux·elles a accepté ! Ce week-end dit convivial a été l'occasion d'engager des discussions nécessitant un peu plus de temps que ne le permettent habituellement les réunions du Conseil d'administration ou l'Assemblée générale. Ont ainsi été évoqués le positionnement de SC vis-à-vis du *Mouvement des Savoirs Engagés et Reliés*, un retour critique sur la manière dont l'association s'est emparé du sujet de la pandémie, des travaux pour identifier les actions à prioriser en 2023.

Ces échanges ont permis d'amorcer des pistes d'améliorations à apporter à nos manières d'agir (réagir en situation d'urgence, accueillir les nouvelles et nouveaux adhérent·es, poursuivre la célébration des 20 ans de l'association, améliorer la lisibilité du temps salarié, etc.) et à nos manières de nous présenter (représentation graphique de nos activités, renouvellement de la charte de l'association, etc.)

Au cours de l'année, des rendez-vous en visioconférence ont permis également de faire le lien entre les adhérent·es de l'association, en traitant de thématiques spécifiques telles que :

- Décroissance (8/12/22)
- Crise énergétique (5/10/22)
- Manipulation du vivant humain (7/06/22)

Enfin, il faut noter que l'événement organisé à Lyon (*Journées d'été des Savoirs Engagés et Reliés*) a également été une occasion de retrouver ou de rencontrer des adhérent·es de l'association, réuni·es pour l'occasion, dans une ambiance de travail « chaleureuse » du fait d'un problème de climatisation...

LES 20 ANS DE SCIENCES CITOYENNES

Le vendredi 2 décembre, l'association *Sciences Citoyennes* a fêté ses 20 ans !

Plus de 70 personnes étaient présentes à la *REcyclerie* afin de célébrer ensemble cet événement. Le public était composé à la fois d'adhérent·es actuel·les ou plus ancien·nes et d'un public extérieur venu par intérêt pour la thématique abordée pendant la soirée : « Quel avenir pour les sciences, quelles sciences pour le monde à venir ? ».

Les interventions qui ont eu lieu pendant la célébration de nos 20 ans ont permis de revenir sur de nombreux combats et enjeux traités par l'association.



Christophe Bonneuil et Claudia Neubauer ont d'abord pu évoquer le contexte d'émergence de l'association, pointant ainsi la pérennité des sujets traités, comme en témoigne sa charte rédigée lors de sa création en 2002. Jacques Testart est ensuite revenu sur les Conventions citoyennes, une revendication centrale de SC et qui est plus que jamais d'actualité pour renouveler la vie démocratique. Les sujets liés au Tiers-secteur scientifique et à la responsabilité scientifique ont aussi été évoqués respectivement par Christophe Bonneuil et Catherine Bourgain à travers des exemples d'initiatives menées par l'association.

Ce temps d'intervention a également été l'occasion d'entendre Claudia Neubauer qui a pu parler du soutien qu'apporte la *Fondation Charles Léopold Mayer* (FPH) à un certain nombre de structures, dans un contexte d'attaques contre les libertés associatives. Enfin, Kévin Jean, a retracé, depuis sa fenêtre, l'émergence de nouveaux collectifs techno-critiques, comme les *Ateliers d'Écologie Politique*, *Labos1.5*,

Scientifiques en Rébellion ou encore le *Mouvement des Savoirs Engagés et Reliés*, qui cherche à fédérer un certain nombre d'entre eux.

Après ces interventions, des débats en petits groupes ont eu lieu pour celles et ceux qui le souhaitent, notamment sur les sujets de la recherche participative, des Boutiques des Sciences ou encore des Conseils citoyens en pandémie.

La célébration des 20 ans ne devrait pas s'arrêter à l'événement du 2 décembre et donnera lieu à de nouvelles actions en 2023 !

UN NOUVEL OUTIL : DISCOURSE

À la suite d'une réflexion au sein du Conseil d'administration basée sur le constat d'une difficulté à embrasser l'ensemble des activités de l'association, a été mis en place un outil de partage d'informations, de type forum, via une plate-forme libre appelée *Discourse*.

L'outil n'est pas encore déployé pour l'ensemble de l'association, mais bénéficie déjà aux membres des groupes de travail (administrateur-ices, adhérent-es, non-adhérent-es) qui ont la possibilité de se tenir informé-es de l'actualité de leur groupe via leur messagerie ou en se promenant sur le forum qui capitalise sur les échanges passés.

Nous invitons les adhérent-es intéressé-es à se rapprocher de l'équipe salariée pour être inscrit-e à ce forum, qui devrait à terme, remplacer l'*Espace Adhérents* qui a peu fonctionné depuis sa mise en place. Nous rappelons également que les groupes de travail²⁷ de l'association sont bien entendu ouverts à tous ses membres.

27. Voir la liste des groupes en activité : <https://sciencescitoyennes.org/wp-content/uploads/2022/12/Liste-des-GTs-VF.pdf>

ÉQUIPE SALARIÉE

En 2022, l'équipe salariée s'est composée de 6 salarié-es et d'une stagiaire. Fabien Piasecki, Cyril Fiorini et Aude Lapprand sont salarié-es à plein temps et assurent leur mission depuis les bureaux de l'association à Paris et à Nantes pour Fabien. Marie Laot travaille en temps partiel pour SC et pour la *Maison des Lanceurs d'Alerte*, dans des activités proches, ce qui permet une véritable mutualisation, qui serait sans doute à réfléchir pour l'étendre. Glen Millot était en 2022 salarié à temps plein à SC, mais comme lors de l'année précédente, mis à disposition pour la moitié de son temps à la *Maison des Lanceurs d'Alerte* où il exerce le rôle de délégué général. Cette situation prendra fin en 2023, puisque Glen aura désormais des contrats de mi-temps avec chacune des deux associations. L'équipe a été complétée en 2022 par Jean-Charles Chabrol, étudiant en communication, en apprentissage au sein de l'association. Cette mission s'est terminée en octobre 2022.

Enfin, nous avons eu la chance d'accueillir également Clarisse Veaux, en stage pour le projet *Sciences-Sociétés-Démocratie*. Clarisse a par la suite poursuivi son engagement au sein de SC en s'insérant dans l'équipe durant l'automne en tant que service civique. Chaleureusement, nous remercions Jean-Charles et Clarisse qui ont apporté à l'association leurs compétences, leur énergie, leur curiosité et leur vision des sciences citoyennes. Malheureusement, il n'a pas été possible, faute de candidat-e d'accueillir d'autres jeunes en service civique en 2022. La faible rétribution pour ces missions visant à aider un jeune à développer son propre projet est sans doute peu compatible avec la vie en région parisienne. Cependant, l'association n'a pas eu la possibilité de compléter la rétribution. À défaut de cette possibilité, le contenu des missions proposées va être lé-

gèrement revu afin de rendre mieux compte de l'intérêt de rejoindre une équipe passionnée par ses activités citoyennes et militantes.



SCIENCES CITOYENNES

38 rue Saint Sabin
75011 Paris - France
tél. +33 (0)1 4314 7365
fax +33 (0)1 4314 7599

<https://sciencescitoyennes.org>
contact@sciencescitoyennes.org

